

INTRODUCTION

Depuis le retour du multipartisme au Cameroun dans les années 1990, toutes les élections organisées ont été, selon les partis politiques de l'opposition et de nombreux observateurs nationaux et internationaux, entachées de nombreuses irrégularités parmi lesquelles figure en bonne place la fraude, sujet de ce manuel. La fraude, grave violation du droit des peuples à l'autodétermination, est prise ici comme toute action menée en violation de la loi en vue de favoriser un candidat ou une liste de candidats au détriment des autres. Elle est aussi considérée comme toute manipulation ou mauvaise interprétation de la loi en vue de favoriser un candidat ou la liste d'un parti politique durant une élection.

Cette pratique intolérable est enracinée dans l'histoire politique du Cameroun. Elle a été utilisée dès les premières heures de la vie politique du pays notamment dans sa partie orientale sous administration française. En effet, pour empêcher l'expression de la volonté populaire et surtout sauvegarder ses intérêts, les autorités coloniales firent recours à la fraude électorale¹. Cette pratique a continué avec les premiers leaders politiques camerounais pendant toute la période du parti unique allant de 1966 à 1990.

La persistance de la fraude électorale dans le jeu démocratique au Cameroun dès 1992 avec le retour au multipartisme n'est donc qu'une actualisation de ce qui se faisait déjà. Elle reste possible du fait de la persistance d'un système électoral qui est loin de faire le consensus.

Malheureusement, elle discrédite les élections au Cameroun, entraîne un désintéressement des populations (le taux de participation réel aux différentes élections recule au fil des élections)², freine le développement du pays car, mal élus, les dirigeants n'ont pas la légitimité nécessaire pour exercer leurs fonctions. Elle peut également être une source de conflit et de chaos comme l'illustrent bien des cas à travers le monde.

Pour assurer une meilleure participation des populations au jeu politique, maintenir la paix et la cohésion sociale, permettre le développement économique et social, favoriser l'émergence de nouveaux leaders et surtout d'idées nouvelles, il est important d'organiser au Cameroun des élections dont les résultats reflètent la volonté des populations (électeurs), c'est-à-dire des élections justes, libres et transparentes.

Ceci passe par une lutte acharnée contre la fraude électorale.

Cette lutte doit être une affaire de tous les acteurs de la vie nationale (populations, partis politiques, organisations de la société civile, organe en charge de l'organisation de l'élection, l'administration) et doit se faire à toutes les étapes du processus électoral, c'est-à-dire avant les élections, pendant les élections et après les élections.

1. Au Cameroun à la veille de l'indépendance, l'UPC qui porte les aspirations du peuple camerounais est considéré par la France comme une menace. C'est ainsi que toutes les dispositions sont prises pour l'empêcher de jouir de la légitimité populaire.

Les partis plus conciliants ou voulant une indépendance assistée sont favorisés.

Cf. : Thomas Deltombe, Manuel Domergue, Jacob Tatsitsa, Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948-1971) - Éditions La Découverte, 2011, p. 113.

En plus, pour faire tomber le premier ministre André Marie Mbida, Jean Ramadier - Haut-Commissaire français auprès de l'État du Cameroun sous tutelle des Nations unies - va susciter le dépôt de motions de censure contre le gouvernement, donner

quelques billets de banques soit 200 000 FCFA aux parlementaires. Cf. : Enoh Meyomesse, Um Nyobè le combat interrompu, Mpôdôl éditions, 2009.

2 C'est ce que nous révèle les rapports d'observation de Transparency International Cameroun (présidentielles 2011), Cameroon Ô'Bosso (présidentielles 2011), Justice et Paix (municipales et législatives 2007).